

crifices, il serait possible de leur opposer avec efficacité des moyens sanitaires, de donner de la vie, de la force et du courage à des populations à demi-vivantes et conséquemment de la fertilité et de la prospérité au sol par l'énergie et par la multiplicité des bras. Toutefois, il faut le reconnaître et j'ai hâte de le dire à l'honneur de notre époque et surtout de la Société d'agriculture de Trévoux, les hommes les plus honorables et les plus instruits de la contrée (1) ont apporté, au sein de cette Société, leurs lumières et le fruit de leurs observations. Guidés par les mêmes sentiments, c'est-à-dire par une philanthropie éclairée et par l'intime conviction que le pays d'étangs et de marais qui couvre une large surface de la Bresse et de la Dombes, est susceptible d'un grand assainissement, ils ont tous réuni leurs efforts pour arriver à cet heureux résultat. Divers mémoires, sortis de leur plume, se recommandent à tous ceux qu'intéresse une question si éminemment vitale. Lyon ne peut qu'appeler de tous ses vœux l'assainissement et la régénération de cette contrée limitrophe avec laquelle il a déjà tant de rapports, et dans la prospérité de laquelle il trouverait de nouvelles richesses.

On est naturellement porté à penser que les projets d'assainissement de la Basse-Bresse, que les efforts des hommes qui s'en sont occupés jusqu'à ce jour ont pour but la suppression des étangs et des marais. En effet, pour toute personne tant soit peu versée dans les sciences physiques, c'est dans ces vastes réservoirs d'eaux stagnantes, où s'opère la décomposition des détritux de végétaux et d'animaux, sous l'action solaire; c'est là que se forment ces miasmes, ces effluves qui, répandus dans l'atmosphère avec une certaine humidité qui leur sert de véhicule et de conducteur, vont empoisonner le sang des hommes condamnés à en subir l'influence, et deviennent les germes incessants des fièvres intermittentes simples, des fièvres pernicieuses, et des engorgements scrofuleux qu'à

(1) MM. Journal, Digoïn, Greppo, Baudin, etc.